



IFPS

Centre Hospitalier Sainte-Marie
PRIVAS

**Institut de Formation des Professions de Santé
Sainte-Marie de Privas**

19, cours du Temple – BP 241
07000 PRIVAS

M : ifps.contact.pri@ahsm.fr
<https://www.ifpsprivas.ahsm.fr/>

PROJET PEDAGOGIQUE DE FORMATION

SECTION AUXILIAIRE DE PUERICULTURE 2026-2027

MAN-GP-DOC19 - V03

Edition du 25/08/2026



Association Hospitalière
SAINTE-MARIE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

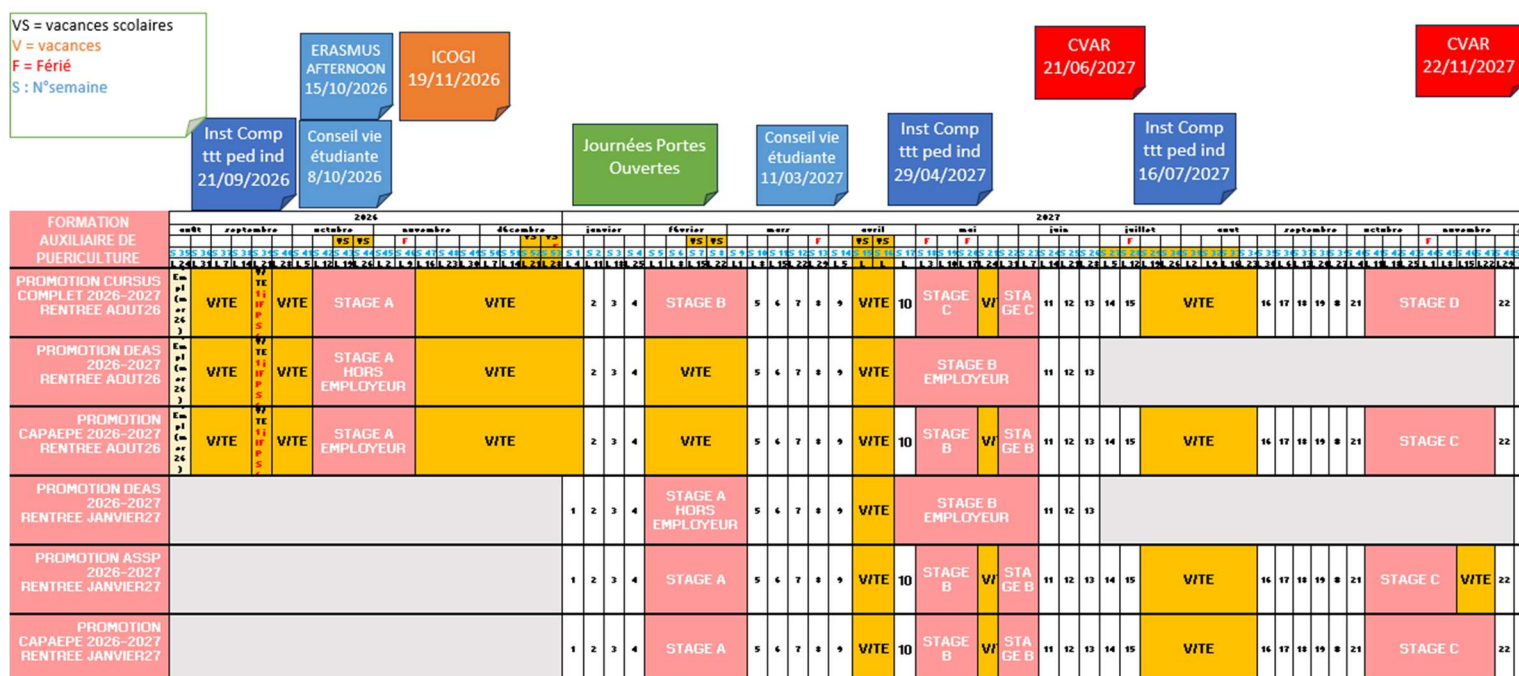


L'équipe de la section :

Référents de promotion	Laurie Desestret
Secrétaires	Pédagogique : Fatima Lemaître-Ajekna Gestion des absences : Edwige Suel
Référent handicap	Pierre-Oliver Savre - Relai : Thomas Agnieray
Référent accompagnant social	Elodie Maza
Stages	Coordination : Séverine Aulagnier - Secrétariat : Edwige Suel
Référent Multimédia	Loïs Wucher
Documentaliste	Isabelle Montusclat

	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4	BLOC 5
Responsable des enseignements	Laurie Desestret	Laurie Desestret	Laurie Desestret	Sandrine MOURROZ	Loïs Wucher

Les temps forts de l'année de formation



Les « focus » et principes pédagogiques

La section AP est une formation uniquement par la voie de l'apprentissage, elle se déroule sur 10 ou 15 mois et les structures employeurs sont des crèches.

L'effectif restreint de la promotion d'élèves AP facilite l'interactivité et les allègements fixés par le référentiel de formation induit que le nombre d'élèves et la constitution de la promotion varie d'un jour à l'autre suivant les dispenses de formation.

La planification des enseignements est organisée pour permettre à l'élève de se préparer au mieux avant son 1er stage avec notamment les éléments de base des modules 1, 3, 5, 8 concernant les besoins et le développement de l'enfant, le secret professionnel, les paramètres vitaux, des notions de manutention (du bébé, de l'enfant et de l'adulte) et les règles d'hygiène.

Le référent de suivi pédagogique, nommé pour réaliser le suivi de l'apprenti tout au long de la formation, est infirmière-puéricultrice. En dehors des suivis pédagogiques programmés, des temps de rencontres informels se font spontanément suivant les besoins de l'élève.

Le partenariat avec les employeurs des élèves et l'IFIR (CFA) est concrétisé par des rencontres communes.

La politique de stage de la section

L'institut de formation organise l'alternance, et affecte les stagiaires en tenant compte des obligations légales, des places de stage disponibles et de la proximité du lieu de domicile de l'élève si possible.

Notre politique de stage oriente les parcours de stage vers une diversité de typologies de stage, c'est pourquoi les élèves font un stage en milieu hospitalier et que le stage en milieu du handicap (obligatoire) ne se fait pas en crèche même s'il peut y avoir des enfants porteurs de handicap. Ainsi un élève en cursus complet réalisera 2 stages chez l'employeur (1 de 5 semaines et le dernier de 7 semaines) et 2 stages hors employeur.

Le référentiel de formation impose à l'élève de réaliser au moins une expérience de week-end (entre le samedi 0h00 et le dimanche 23h59) et une nuit (entre 21h et 6h) au cours de son cursus de stage, sauf s'il est mineur. L'élève peut réaliser un week-end de nuit durant la formation pour satisfaire à ces exigences.

Les principaux outils pédagogiques

Le CDI situé à l'entrée de l'IFPS est accessible de 8h30 à 12h et de 13h à 17h du lundi au vendredi (fermé le mardi).

Un Compte Microsoft365 est créé en début d'année pour chaque apprenant. L'élève doit obligatoirement consulter la boîte mail associée à ce compte plusieurs fois par semaine.

Un compte MyKomunote permet à chacun d'accéder à son planning individuel et à celui de la promotion.

La plateforme Théia est utilisée pour le dépôt des cours et des informations administratives ou pédagogiques.

Les moyens pour le bien-être en formation et soutien au maintien en formation

Pour les élèves en grandes difficultés financières une armoire solidaire et l'accès aux restos du cœur sont facilités par l'IFPS.

Des temps conviviaux au cours de la formation permettent de favoriser des échanges au sein de la promotion.

Des séances (hors temps de formation, en fin d'après-midi) sont proposés régulièrement avec inscription obligatoire par mail auprès des intervenants :

Thème	Intervenant	Jour	Mail d'inscription
Sport	Terry Allier	Tous les mercredis et jeudis	TerryAllier@outlook.fr

Niveau de criticité du document	3	Date de prochaine révision	26/08/2027
---------------------------------	---	----------------------------	------------